

Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR)

Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 mars 2010.

Date : Mercredi le 21 mars 2010

Heure : 20h15 à 21h55

Endroit : Salle communautaire de Kamouraska, 67, avenue Morel, Kamouraska.

Personnes présentes : voir feuille de présence en annexe

1. Introduction et bienvenue

Monsieur Michel Toussaint souhaite la bienvenue à cette première assemblée générale annuelle de l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Monsieur Gérard Gagnon propose M. Michel Toussaint comme président d'assemblée, il est appuyé par M. Clément Massé. Au poste de secrétaire d'assemblée, M. Alphée Pelletier, appuyé par M. Charles Marois, propose M. François Gagnon.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Michel Toussaint fait la lecture de la proposition d'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté sur une proposition de M. Alain Parent, appuyée par M. Steve Plante.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée de fondation du 8 décembre 2009

M. Toussaint fait un survol du procès-verbal de l'assemblée de fondation et des principaux points discutés. Il procède également à un retour rapide sur les principaux éléments de suivi qui pourraient intéresser l'assemblée. Le procès-verbal est adopté sur une proposition de Mme Annick Filion, appuyée par Mme Édith Sénéchal.

5. Présentation du bilan des activités en 2009

Monsieur François Gagnon cède la parole à M. Luc Martin DeRoy, de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud. M. Luc Martin DeRoy présente le bilan du projet de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole qui s'est déroulé dans le bassin versant de la rivière Fouquette de 2005 à 2010. Par la suite, M. Mathieu Gagné, au nom de l'Association des propriétaires du Lac Saint-Pierre inc. présente le projet de protection du Lac Saint-Pierre, auquel le Comité de bassin versant de la Kamouraska a collaboré depuis 2007. Les présentations de M. DeRoy et de M. Gagné sont suivies de quelques questions de la part de l'auditoire. M. Gagnon enchaîne pour présenter rapidement les principaux projets qui ont été réalisés en 2009. Il présente également les grandes lignes du portrait préliminaire du territoire, dont la rédaction occupera une bonne partie du travail de l'équipe dans les prochains mois.

6. Présentation et adoption des états financiers 2009

Madame Marguerite Dion, de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton présente le rapport de mission d'examen pour l'année 2009. Il est le résultat de la fusion des états financiers du Comité de bassin de la rivière Fouquette et du Comité de bassin versant de la rivière Kamouraska, qui se sont fusionnés le 21 décembre 2009. Les données de 2008 ont été regroupées à titre indicatif afin de faciliter la comparaison des chiffres avec ceux de 2009. L'organisme présentait en date du 31 décembre des produits totalisant 269 729 \$, contre des charges de 195 804 \$, pour un excédent de

73 925 \$. L'actif net non affecté s'élevait à 139 541 \$, provenant principalement de la subvention du MDDEP qui s'est ajoutée en fin d'année. Les états financiers sont adoptés sur une proposition de M. Clément Massé, appuyé par M. Sylvain Hudon.

7. Nomination d'un expert-comptable pour l'exercice financier 2010

Des soumissions ont été demandées pour la mission d'examen de 2010, qui n'ont pas encore toutes été reçues. La proposition est faite par M. Gérard Gagnon, appuyée par Mme Johanne Laplante, de déléguer au CA la décision sur la nomination d'un expert-comptable pour 2010 après avoir reçu et analysé les soumissions.

8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour 2010

Les prévisions ont été présentées en décembre dernier lors de l'assemblée de fondation et ont été adoptées ultérieurement par le CA. Une mise à jour des données reste à faire, car nous ne disposons pas d'historique pour le fonctionnement du nouvel organisme. Notons la contribution de la Ville de Saint-Pascal, de 2400 \$, pour le loyer. Les prévisions budgétaires pour 2010 sont adoptées sur une proposition de Mme Marjolaine Émont, appuyée par M. Gaston Lagacé

9. Élection des administrateurs

Le seul poste vacant ouvert à l'élection cette année est le poste de représentant du secteur de l'éducation pour la partie Ouest. Puisqu'aucun représentant de ce secteur d'activité ne se trouve dans la salle, il est proposé par M. Clément Massé et appuyé par M. Charles Marois de déléguer au CA la responsabilité de trouver une personne pour combler ce poste vacant.

Conformément à l'article 31 des règlements généraux, il faut procéder au tirage au sort afin de désigner les sièges qui auront exceptionnellement un mandat d'un an, c'est-à-dire qui seront en élection en 2011. Il est proposé par l'assemblée de respecter un équilibre afin que les huit sièges qui doivent être tirés au sort ne proviennent pas tous de la même partie du territoire (Est et Ouest), et d'avoir un poste en élection par secteur d'activités. Les noms des postes ont été placés dans une boîte et M. Michel Toussaint procède au tirage. Les sièges qui seront en élection en 2011 sont donc :

- Table locale Ouest, occupé par M. Michel Toussaint
- Industriel, commercial et agroalimentaire Ouest, occupé par Mme Édith Sénéchal
- Environnement Ouest, occupé par Mme Anne-Marie Beaudoin
- Forestier Est, occupé par M. Richard Moreau
- Agriculture Ouest, occupé par M. Alphée Pelletier
- Récréotourisme Est, occupé par Mme Mélanie Rioux
- Éducation Est, occupé par M. François Boucher
- Municipalité Est, occupé par M. Serge Forest

Monsieur Toussaint rappelle en terminant que conformément aux règlements généraux, les membres sortants seront rééligibles pour devenir administrateur.

10. Varia

Aucun point n'est ajouté à varia.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur une proposition d' Édith Sénéchal. Il est 21h55.

Rédigé par François Gagnon, le 2010-04-22.